

AVIS NECESSAIRE

A ceux qui veulent être riches

La possession de l'argent n'est avantageuse que par l'usage qu'on en fait.

Avec six louis par an, vous pouvez avoir l'usage d'un capital de cent louis, pourvu que vous soyez d'une prudence et d'une honnêteté reconnues.

Celui qui fait par jour une dépense inutile de huit sols, dépense inutilement plus de six louis par an, ce qui est le prix que coûte l'usage d'un capital de cent louis.

Celui qui perd chaque jour, dans l'oisiveté, pour huit sols de son temps, perd l'avantage de se servir d'une somme de cent louis tous les jours de l'année.

Celui qui prodigue, sans fruit, pour cinq francs de son temps, perd cinq francs tout aussi sagement que s'il les jetait à la mer.

Celui qui perd cinq francs perd non seulement ces cinq francs, mais encore tous les profits qu'il en aurait pu retirer en les faisant travailler ; ce qui, dans l'espace de temps qui s'écoule entre la jeunesse et l'âge avancé, peut monter à une somme considérable.

Autre avis : celui qui vend à crédit demande de l'objet qu'il vend un prix dans la composition duquel l'intérêt s'ajoute au principal pour le temps à courir pendant qu'il doit rester privé de son argent ; celui qui achète à crédit paye donc un intérêt pour ce qu'il achète ; et

celui qui paye en argent comptant pourrait placer cet argent à intérêt ; ainsi, celui qui possède une chose qu'il a achetée paye un intérêt pour l'usage qu'il en fait.

Toutefois, dans ses achats, il est mieux de payer comptant, parce que celui qui vend à crédit, s'attendant à perdre cinq pour cent en mauvaises créances, augmente d'autant le prix de ce qu'il vend à crédit pour se couvrir de cette différence.

Celui qui achète à crédit paye sa part de cette augmentation ; celui qui paye argent comptant y échappe ou peut y échapper.

BENJAMIN FRANKLIN.

CONSEIL UTILE

Il ne faut jamais faire calfeutrer les portes et les fenêtres de sa chambre à coucher.

Boucher, quand viennent les froids, toutes les fissures qui peuvent donner passage à des courants d'air dans les pièces qu'on habite pendant la journée, est une excellente mesure, car les allées et venues suppléeront à ce qui pourrait manquer d'oxygène ; mais clore hermétiquement, par des bourrelets aux portes et aux fenêtres, la chambre à coucher, où l'on reste enfermé pendant les longues nuits de l'hiver, est une grave imprudence : c'est se condamner volontairement, à respirer un air vicié, et qu'on s'est mis dans l'impossibilité de renouveler.